

The inflation rate today is 4.9 percent, the lowest level in eleven years. Other dividends from the Government's anti-inflationary stance are reduced interest rates, a stable dollar and the record trade surplus which we are now experiencing.

Canada was struck as forcefully as its trading partners by the worldwide recession. The Government took concerted action to protect Canadians from its worst effects and to ensure the vigour of the domestic recovery. A work sharing program was introduced to prevent layoffs. New funds were channeled into direct job creation, tax incentives and other measures to stimulate activity in employment-intensive sectors, and new programs to promote economic development. A framework of investment incentives has been announced. Changes to the investment tax credit will make it more readily usable by firms investing in Canada, and will render a portion of the credit refundable. Purchasers of new shares issued by investing firms will also be eligible for the credit. A Special Recovery Investment fund is being created to speed and strengthen private investment during the early stages of the recovery. The maximum personal tax rate has been cut in order to encourage savings and investment. The Indexed Security Investment Plan will provide an additional incentive to invest in common shares of Canadian companies by eliminating taxation on the inflationary part of capital gains.

Particular consideration has been accorded to small business, the most dynamic force in our economy. The Small Business Development Bond increased the funds available to small business by providing a tax exemption on the interest earned by loans to small businesses. Tax measures were introduced to permit the deduction of spouses' salaries from income as a business expense, and review procedures for small business under the provisions of the Foreign Investment Review Act were streamlined.

In addition to initiatives aimed at stimulating private sector activity through direct incentives, the Government has undertaken a series of public sector and demand stimulus measures to generate rapid results. More than 2 billion dollars has been targeted to direct job creation alone during the past four fiscal years, providing work for over 700,000 people. A further 2 billion dollars in new funding has been directed to the stimulation of construction in the housing sector, while a major program has been launched, as part of the Crow Rate initiative, to speed the expansion and modernization of rail capacity in the West. The Special Recovery Program announced in the Spring Budget targeted a further 2.4 billion dollars over four years to public investment stimulus through accelerated capital and infrastructure projects.

Notre taux d'inflation est actuellement de 4,9%, soit son plus bas niveau en onze ans. Et la campagne anti-inflationniste du gouvernement a eu d'autres effets bénéfiques: réduction des taux d'intérêt, stabilisation du dollar, sans compter l'excédent commercial record dont nous profitons actuellement.

Le Canada a été frappé tout aussi durement que ses partenaires commerciaux par la récession mondiale. Mais le gouvernement a coordonné son action pour mettre les Canadiens à l'abri de ses pires effets et assurer une reprise vigoureuse dans l'ensemble du pays. Dans ce sens, il a institué un programme de partage du travail pour prévenir les mises à pied. Il a en outre consacré de nouveaux fonds à la création directe d'emplois, offert des stimulants fiscaux et autres dans les secteurs à forte proportion de main-d'œuvre et mis sur pied de nouveaux programmes de développement économique. Et il a annoncé toute une série de mesures pour stimuler les investissements. Ainsi, grâce à certaines modifications, les sociétés faisant des placements au Canada pourront plus facilement se prévaloir du crédit d'impôt à l'investissement; de plus, une partie de celui-ci sera désormais remboursable. Les personnes achetant de nouvelles actions émises par les sociétés investisseuses pourront aussi profiter de ce crédit. On s'occupe en outre de créer un fonds spécial de relance des investissements pour accélérer et renforcer les placements du secteur privé dans les premiers mois de la reprise. Le taux maximum de l'impôt sur le revenu des particuliers a aussi été réduit pour encourager l'épargne et les investissements. Et le Régime de placements en titres indexés représente une autre incitation à acheter des actions ordinaires de compagnies canadiennes, car il élimine l'impôt sur la tranche inflationniste des gains en capital.

Les petites entreprises, qui constituent l'élément le plus dynamique de notre économie, ont fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, le Programme d'obligations pour le développement de la petite entreprise a permis d'élargir leurs sources de financement par le biais d'une exemption d'impôt sur l'intérêt produit par les prêts faits à ces entreprises. Et, grâce à d'autres mesures fiscales, le salaire payé à un conjoint peut désormais être considéré comme une dépense d'affaires aux fins de l'impôt. De plus, les formalités d'examen applicables aux petites entreprises en vertu de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger ont été simplifiées.

En plus des incitations directes destinées à stimuler l'activité du secteur privé, le gouvernement a appliqué des mesures pour activer la demande et pris un ensemble d'initiatives dans le secteur public pour susciter des résultats rapides. Les sommes consacrées à la création directe d'emplois au cours des quatre dernières années financières ont dépassé deux milliards de dollars et procuré du travail à plus de 700,000 personnes. Par ailleurs, deux milliards de plus ont été affectés à la stimulation des projets de construction domiciliaire, tandis qu'un important programme était lancé, dans le cadre des travaux sur le tarif du Nid-de-Corbeau, pour accélérer l'expansion et la modernisation du réseau ferroviaire dans l'Ouest. Et le Programme spécial de relance annoncé dans le budget du printemps dernier prévoit l'injection dans l'économie de 2,4 milliards de dollars de plus en l'espace de quatre ans pour stimuler l'investissement public et privé en accélérant la réalisation de projets d'équipement et d'infrastructures.